



Le 13 janvier 2009

Monsieur Qussaï Samak
Président de commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Train de l'Est – Lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

Monsieur,

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal tient à réitérer l'importance du transport en commun dans son ensemble et plus particulièrement, la mise en service du Train de l'Est. Comme on le sait, le transport est un élément clé du développement économique d'une région métropolitaine.

Le lien étroit entre transport et prospérité doit inciter les autorités à investir prioritairement dans le transport collectif plutôt que dans le transport privé. Le transport en commun constitue la solution la plus efficace et la plus rentable pour remédier aux problèmes de fluidité des biens et de déplacements des individus, en plus d'être beaucoup plus profitable au plan économique.

Qui plus est, le transport collectif contribue à améliorer la qualité de vie des résidents, des utilisateurs ainsi que des non utilisateurs du transport en commun, en plus d'aider à réduire la pollution atmosphérique causée par un trop grand nombre de déplacements individuels par voiture. En fait, le développement des réseaux de transport en commun permet de concilier croissance économique, qualité de vie et développement durable.

Actuellement, plus de 43 000 personnes se déplacent quotidiennement de l'Est de la région métropolitaine vers le centre-ville. De ce nombre, 19 000 proviennent de notre région et 24 000 des municipalités de L'Assomption et de Montcalm. Ces derniers, faute de transport en commun de qualité, sont largement tributaires de leur voiture pour leurs déplacements vers le centre-ville (73 % des résidents des deux MRC se déplacent en voiture).

... 2/

Le Train de l'Est s'avère donc une solution abordable et efficace pour remédier à cette situation et son implantation entraînera des bénéfices majeurs pour notre territoire et toutes les villes ciblées par ce projet, tant sur le plan économique que social, en plus de s'inscrire dans la logique de développement durable que le gouvernement du Québec a récemment instituée et qui témoigne des préoccupations grandissantes des autorités pour la qualité de l'air.

En outre, le projet générera d'importantes retombées économiques indirectes de toutes sortes. Il permettra notamment la construction de nouvelles gares qui favoriseront le développement urbain tout le long du parcours.

Dans ce contexte, nous ne pouvons que réitérer notre souhait que le projet de mise en service du Train de l'Est se concrétise, tel qu'annoncé, d'ici la fin de 2010. Ce projet sera porteur non seulement pour la région est de Montréal mais aussi pour toute la métropole.

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts économiques et sociaux des 30 000 entreprises qui composent son territoire. Avec ses quelque 1 200 membres, la Chambre est le plus important regroupement de gens d'affaires de l'Est de la métropole et entend exercer son leadership afin de susciter la participation active des intervenants socioéconomiques de son milieu.

Nous tenons à vous mentionner que vous pouvez compter sur notre entière collaboration dans ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,



Nicole Rouillier